

**GRAND QUARTIER GÉNÉRAL**

Service de l'accès et de la protection de l'information  
1701, rue Parthenais, UO 1110  
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1701032

Le 26 janvier 2017

**OBJET :** *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) concernant l'utilisation des drones au sein de la Sûreté du Québec*

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande reçue le 5 janvier 2016, visant à obtenir divers documents concernant l'utilisation des drones au sein de la Sûreté du Québec depuis 2012 à ce jour le 24 décembre 2016, notamment :

1. *Le nombre de drones achetés par la Sûreté (en indiquant le modèle, la marque et le montant payé)*
2. *Toutes politiques ou règles à suivre en lien avec l'utilisation des drones par les policiers, enquêteurs, constables de la Sûreté afin de mener des enquêtes*
3. *Nombre de drones appartenant à la Sûreté du Québec qui ont été déclarés perdus, volés ou brisés avec les dates et numéros de séries de chacun d'eux.*

Nous vous transmettons ci-joint un tableau faisant état des renseignements demandés soit le nombre de drones achetés répertorié par type, marque et prix. En effet, la Sûreté a procédé à l'acquisition d'appareils qu'en 2016 en vue d'un projet pilote d'utilisation de drones dans les opérations policières. Donc, en raison de l'article 1 de la loi sur l'accès, nous ne détenons aucun document répondant à votre demande pour les années 2012 à 2015.

Étant donné que le projet pilote n'est pas encore débuté, aucune politique ou règle à suivre n'a encore été mise en place. Finalement, nous tenons à vous informer, qu'à ce jour, aucun drone acquis par la Sûreté n'a été déclaré perdu, volé ou brisé.

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Lalla Fadwa Saadi Cherkaoui  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



## Nombre de drones achetés par la Sûreté du Québec

Nombre	Marque	Modèle	Prix unitaire	Année d'acquisition
Drones destinés à la pratique seulement				
1	Protocol	Galileo	379,99 \$	2016
2	Blade	Inductrix	Moins de 100 \$	2016
2	DJI	F450	Achetés en pièces détachées	2016
Drones destinés aux opérations policières				
1	DJI	Inspire 1 Pro	5 269 \$	2016
1	DJI	Matrice 100	4 454 \$	2016

Source : Direction des mesures d'urgence, Sûreté du Québec

Mise à jour : 9 janvier 2017

\*Prix unitaire hors taxes